

2019

**CORRIGÉ**

ECONOMIE, SOCIOLOGIE ET  
HISTOIRE DU MONDE  
CONTEMPORAIN

CONCOURS  
ECRICOME  
**PREPA**

VOIE ECONOMIQUE ET  
COMMERCIALE

OPTION ECONOMIQUE

## ESPRIT DE L'ÉPREUVE

### ■ ESPRIT GÉNÉRAL

L'enseignement d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain a pour objectif l'analyse et la compréhension du monde contemporain, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, grâce à trois approches complémentaires, la science économique, l'histoire économique et sociale, et la sociologie.

Cette matière se situe dans la continuité des enseignements de la série économique et sociale du baccalauréat général. Elle est caractérisée par l'interdisciplinarité entre l'analyse économique, historique et sociale. Les candidats doivent maîtriser les principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique, en articulation avec le cours d'économie approfondie lorsque le sujet s'y prête. Les analyses théoriques et la présentation de certains fondements méthodologiques de l'économie et de la sociologie ne doivent pas faire perdre de vue la dimension historique : il convient que les étudiants mobilisent et mettent en perspective de façon pertinente les phénomènes économiques et sociaux depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle que recouvre le sujet. Enfin, les étudiants peuvent être amenés à faire appel à leur connaissance des méthodes, démarches et principaux travaux de la sociologie.

Les candidats ne doivent pas oublier de définir avec précision les concepts mobilisés, et doivent expliquer comment ils parviennent à leurs conclusions, en confrontant l'analyse économique et sociale aux données de l'histoire des deux derniers siècles. Les candidats doivent donc être capables d'organiser une réflexion personnelle et argumentée sur les questions proposées ; il n'est pas pertinent de chercher à collectionner les citations et références à des ouvrages, si celles-ci ne sont que plaquées, et ne servent pas à alimenter la réflexion du candidat : la précision des connaissances est indispensable, mais l'érudition ne doit pas remplacer l'argumentation. Le jury attend un argumentaire bien construit et un choix de faits historiques appropriés tant sur le plan théorique que factuel, et non pas un catalogue de références. Jamais la correction des copies ne sanctionne les opinions exprimées.

L'épreuve est composée de deux sujets proposés au choix des candidats. Le sujet choisi doit être traité sous forme de dissertation. Les sujets peuvent couvrir en totalité ou en partie le champ historique du programme, voire se limiter à une période récente. Ils ne correspondent pas à une simple question de cours et offrent toujours la possibilité que le candidat développe une réflexion autonome. La dissertation nécessite dans un premier temps d'explorer les enjeux de la question et à en définir

soigneusement les contours. Ensuite le candidat doit démontrer quelques idées directrices, de façon à apporter une réponse à la question du sujet, en s'appuyant sur des références théoriques adéquates et des exemples historiques précis et diversifiés.

Mentionner les opinions d'une collection d'auteurs sans être capable d'expliquer la pensée de ceux-ci n'est pas une façon pertinente de construire l'argumentation attendue. Des transitions rédigées et claires doivent permettre au lecteur de se situer au cours de la démonstration : les candidats qui souhaitent ajouter des titres dans leur copie - ce qui n'est pas demandé - ne doivent pas pour autant oublier de rédiger les transitions nécessaires entre parties et sous parties. Le devoir ne doit pas pour autant se réduire à une succession de transitions entre lesquels les arguments développés sont très pauvres.

La taille des introductions ne doit pas être démesurée, mais le candidat doit définir les termes du sujet pour préciser la problématique de ce dernier : le plan ne doit pas être plaqué, sans qu'une problématique préalable ne soit venue éclairer sa raison d'être. Il convient de ne pas négliger la conclusion qui doit à la fois prendre position relativement à la question posée et ouvrir des perspectives.

## ■ PRINCIPES DE NOTATION

### ■ SUJET 1

#### Notes de 0 à 07/20

*Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas le sens du sujet, ou réponse confuse par défaut de problématique et/ou de plan clair et rigoureux.*

- *Non-repérage du sujet avec énoncé de généralités et de connaissances nulles ou très faibles : de 0 à 3*

- Défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Incapacité à proposer une problématique ou à se positionner relativement au sujet, absence de plan.

Le candidat ne cerne pas ce qu'est une monnaie internationale

Le candidat change de sujet et discute des propriétés des systèmes monétaires internationaux en changes fixes et en changes flexibles.

- La copie contient de nombreuses erreurs factuelles grossières.

- Le candidat se contente d'asséner des affirmations et des jugements sans se soucier de donner des arguments pour les justifier, par exemple : « le dollar est une monnaie forte » (sans même avoir défini la notion de monnaie forte), ou « le dollar est une monnaie internationale car il est la monnaie des États-Unis » sans préciser ce qui fait l'hégémonie des États-Unis.

### **Notes de 8 à 14/20**

*Réponse bien centrée sur les raisons qui font du dollar une monnaie internationale, mais incomplète : arguments théoriques et choix d'exemples limités*

- Forme respectée (Introduction, 2 ou 3 parties bien identifiées, conclusion.)
- Le candidat s'interroge correctement sur certaines des raisons qui font du dollar une monnaie internationale, mais ne présente pas l'ensemble des propriétés qui ont permis aux États-Unis de devenir une puissance monétaire : ils se focalisent sur le rôle de l'or dans le système de Bretton-Woods, mais ne montrent pas que les États-Unis ont été une puissance productive et une puissance commerciale avant que l'usage du dollar comme monnaie internationale ne s'impose.
- L'approche théorique est sommaire : par exemple le candidat mentionne des notions telles que le « déficit sans pleurs », le « dilemme de Triffin », le « triangle d'incompatibilité de Mundell » sans les définir de façon précise et exacte. Le candidat multiplie les références aux auteurs mais il n'explique pas quelles sont les notions et raisonnements des auteurs qu'il évoque.
- Plus généralement le candidat confond l'érudition et la réflexion : un auteur ou un ouvrage sont cités toutes les trois lignes environ, mais le candidat se contente de faire un catalogue sans prendre le temps de développer précisément et correctement l'argumentation de l'auteur mentionné.
- L'approche historique est sommaire : le candidat déborde du cadre temporel du sujet en présentant le XIX<sup>e</sup> siècle où le dollar n'était pas une monnaie internationale. La copie contient des erreurs de datation.

### **Notes au-delà de 15/20**

*Réponse adaptée, claire, où la réflexion est approfondie et synthétique.*

- Propose une analyse très claire et globale.
- La démonstration est rigoureuse ; les transitions sont soignées.
- Les approches théoriques sont riches et bien maîtrisées :

- Le candidat connaît bien les débats théoriques sur ce qui permet de construire la confiance internationale dans une monnaie (par exemple il est capable de distinguer la confiance méthodique, la confiance hiérarchique et la confiance éthique et de s'interroger sur l'existence de celles-ci, dans le cas du dollar.)
- Le candidat maîtrise bien les interactions entre les soldes de la balance des paiements.
- Les exemples historiques sont nombreux, bien choisis et précis.
- Le candidat peut évaluer l'ampleur de l'utilisation du dollar à l'échelle internationale.
- Le candidat donne des exemples précis de l'utilisation du dollar dans les règlements internationaux ou les placements financiers internationaux.

## ■ SUJET 2

### Notes de 0 à 07/20

- Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas le sens du sujet, ou réponse confuse par défaut de problématique et/ou de plan clair et rigoureux.
- Non-repérage du sujet avec énoncé de généralités et de connaissances nulles ou très faibles : de 0 à 3
- Défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, nombreuses ratures.
- Incapacité à proposer une problématique ou à se positionner relativement au sujet, absence de plan. Le candidat ne définit pas convenablement la protection sociale, et change de sujet, et traite par exemple : « réduction des inégalités et développement » ou « un pays doit-il prendre des mesures redistributives pour se développer ? » ou encore « mobilité sociale et croissance. » Le hors sujet couvre l'ensemble de la copie.
- La copie contient de nombreuses erreurs factuelles grossières : par exemple, le candidat présente Bismarck et Beveridge comme contemporains.
- Le candidat se contente d'asséner des affirmations et des jugements sans se soucier de donner des arguments pour les justifier : « les allocations-chômage nuisent à la croissance » ou au contraire « les allocations-chômage stimulent la croissance » mais le candidat n'explique pas pourquoi.

### Notes de 8 à 14/20

- Réponse bien centrée sur le sujet mais incomplète : arguments théoriques et choix d'exemples limités
- Forme respectée (Introduction, 2 ou 3 parties bien identifiées, conclusion).
- Le traitement du sujet posé est restreint :
- Le candidat n'étudie que l'impact de la protection sociale sur la croissance ; pire, il n'en voit que les aspects négatifs, ou que les aspects positifs.
- La protection sociale est réduite à un seul de ses aspects : la protection contre le chômage par exemple.
- Le candidat a défini correctement la protection sociale, mais s'égare momentanément dans des considérations hors sujet sur l'ensemble des dépenses publiques par exemple.
- Approche théorique sommaire :

- Le candidat restitue correctement des affirmations d'auteurs, ou de rapports d'institutions telles que l'OCDE, mais il manque des précisions dans le développement des arguments explicatifs : par exemple le candidat rappelle que Malthus s'opposait aux lois sur les pauvres (plus précisément au Speenhamland Act) mais le détail des arguments n'est pas donné ;
- Plus généralement le candidat confond l'érudition et la réflexion : un auteur ou un ouvrage sont cités toutes les trois lignes environ, mais le candidat se contente de faire un catalogue sans prendre le temps de développer précisément et correctement l'argumentation de l'auteur mentionné.
- Le candidat parsème sa copie d'inexactitudes sérieuses sur la pensée des auteurs qu'il cite, sans aller jusqu'au contresens complet, ou il fait des erreurs de datation précise, sans se tromper toutefois sur la période à laquelle il fait référence.
- Le candidat présente des mesures de protection sociale spécifiques à tel ou tel pays (le plus souvent la France, sans la nommer) en faisant comme si les caractéristiques de ces mesures étaient universelles.

### **Notes au-delà de 15/20**

*Réponse adaptée, claire, où la réflexion est approfondie et synthétique.*

- Propose une analyse très claire et globale.
- La démonstration est rigoureuse ; les transitions sont soignées.
- Les approches théoriques sont riches et bien maîtrisées :
- Le candidat analyse précisément différents aspects des risques couverts par la protection sociale (chômage, vieillesse, maladie, voire charges familiales) et il discute de l'impact précis de chacun d'eux sur la croissance, tout en présentant aussi de façon synthétique l'influence de l'existence globale de la protection sociale.
- Le candidat prend la peine de définir et d'expliquer les notions qu'il utilise.
- Les exemples historiques sont bien choisis et précis :
- Le candidat connaît certaines données précises des montants consacrés à la protection sociale dans – différents pays, et les confronte à l'importance de la croissance dans les pays ou périodes auxquelles il fait référence.
- Le candidat discute non seulement de l'importance des montants affectés à la protection sociale, mais aussi des catégories de personnes qu'elle concerne, et de ses modalités d'applications pour évaluer son impact sur la croissance.

**RAPPORT DE CORRECTION**

Parmi les 3003 candidats, 50,1 % ont choisi le premier sujet, et 49,9 % le deuxième. La moyenne des notes obtenues pour le premier sujet est de 11,1 et celle du deuxième sujet est de 10,53 ; la moyenne pour l'ensemble des paquets corrigés est de 10,81.

La répartition très équilibrée entre les deux sujets permet de juger que les deux convenaient également aux candidats. Il est toutefois possible que le deuxième sujet ait été choisi par des candidats qui ne maîtrisaient pas assez les connaissances techniques sur la monnaie et les paiements internationaux, qui en avaient conscience, et qui ont espéré à tort que le deuxième sujet leur permettrait de s'en tenir à des considérations très générales, ce qui n'était pas le cas. Les copies traitant le second sujet ont été plus fréquemment médiocres que les autres, sans doute parce que les candidats n'avaient pas bien assimilé les connaissances nécessaires pour traiter la question : la protection sociale appartient certes à la dernière partie du programme de deuxième année, mais ce n'est pas une raison pour ne pas même savoir la définir correctement : il convient donc d'apprendre avec sérieux et précision toutes les notions abordées en cours, tout au long des deux années du programme et de ne pas se contenter d'approximations, quel que soit le sujet à traiter.

11 % des étudiants qui ont choisi le premier sujet ont eu une note inférieure ou égale à 6, et ce fut le cas de presque 15 % des étudiants qui ont choisi le deuxième sujet : de telles performances témoignent d'un niveau de connaissances très faible accompagné d'une grande pauvreté dans l'argumentation, ou d'un contresens complet sur le sujet. Le pourcentage un peu plus élevé de copies ratées pour le deuxième sujet donne à penser que les candidats qui l'ont choisi étaient peut-être globalement moins sérieux que ceux qui ont pris le premier sujet, et ont tenté le second sujet par défaut, sachant que le premier était trop technique pour eux.

62 % des étudiants qui ont pris le premier sujet ont eu au moins 10, et ce fut le cas de 57 % des étudiants qui ont choisi le deuxième sujet, ce qui est conforme aux écarts de performances déjà signalés.

21 % des étudiants qui ont pris le premier sujet ont obtenu plus de 15, ce qui est le cas de 16 % des étudiants qui ont pris le deuxième sujet. 14 % des candidats qui ont traité le premier sujet ont eu plus de 16, et ce fut le cas de 11 % des candidats qui ont pris le second sujet. Les écarts entre ces pourcentages de bonnes copies confirment que les connaissances théoriques et historiques précises



nécessaires pour obtenir une excellente note étaient sans doute mieux maîtrisées pour le sujet dont le thème avait étudié depuis plus longtemps dans l'année.

## ■ APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DES CORRECTEURS

Un des principes de base de construction d'une dissertation est de préciser une problématique en définissant les termes du sujet. Définir les termes du sujet nécessite d'analyser ceux-ci de manière précise. Souvent les candidats ne s'en acquittent pas correctement. Il faut également savoir construire une argumentation en cherchant à expliquer les affirmations énoncées, au lieu de se contenter d'asséner des faits sans chercher à répondre à une question.

Dans le cas du premier sujet, beaucoup de copies exposaient des connaissances convenables pour le sujet, et d'un niveau satisfaisant. Pourtant nombre d'entre elles étaient trop descriptives. Les candidats se sont parfois contentés d'une accumulation de faits mais ils ne se sont pas interrogés sur les explications des constatations qu'ils faisaient. L'approche a été trop exclusivement historique, et beaucoup de copies se limiter à un résumé de l'histoire du système monétaire international ce qui n'était pas le sujet. Certains candidats semblent confondre les symptômes de la domination du dollar dans le système monétaire international et les raisons qui font du dollar une monnaie internationale. Le contenu historique présenté lors du traitement du premier sujet n'a pas été par ailleurs exempt de tout reproche. Le cadre temporel du sujet a souvent été mal délimité : certains candidats ont récité toute l'histoire du système monétaire international en remontant jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et en parlant de la livre Sterling au lieu de parler du dollar : il s'agissait d'un hors sujet majeur. D'autres candidats ont au contraire oublié de s'interroger sur l'entre-deux-guerres, ou ont révélé qu'ils connaissaient mal cette période : celle-ci n'a souvent pas été mentionnée du tout, alors qu'il fallait rappeler que le dollar avait émergé comme monnaie internationale à cette époque ; inversement certains candidats pensent que le dollar était une monnaie hégémonique dès la fin de la Première Guerre mondiale, ce qui est inexact ; les candidats traitent souvent cette période comme si elle était homogène, sans césure. Ce reproche s'applique encore plus à la période qui suit la fin de Bretton Woods, jusqu'aux années présentes, qui est souvent survolée, et où la situation du dollar comme monnaie internationale semble, à tort, figée.

Sans basculer dans un devoir de géopolitique, les candidats devaient avoir conscience que la confiance dans la monnaie ne relève pas que de considérations purement économiques : le rôle international du dollar est renforcé par la puissance politique américaine.

Certaines copies abordent la période récente de façon développée, mais confondent explications de l'utilisation du dollar comme monnaie internationale, et conséquences de cette utilisation, ce qui n'était pas le sujet. De même traiter des améliorations possibles du fonctionnement actuel du système monétaire international ne faisait pas partie du sujet : celui-ci portait sur les causes de l'utilisation du dollar comme monnaie internationale, il était cognitif, et non pas normatif.

Le deuxième sujet a été globalement moins réussi que le premier : d'une part le niveau moyen de connaissances des candidats sur la protection sociale est assez faible, d'autre part la définition du sujet a souvent été erronée et trop large, ou au contraire incomplète.

L'interprétation du second sujet a donné lieu à de nombreux contresens faute d'une définition suffisamment précise et soignée de la notion de « protection sociale. » La notion de croissance a été le plus souvent correctement définie, même si certains candidats ont assimilé abusivement croissance et développement. Certains étudiants ont ainsi changé le sujet, et ont traité « inégalités et croissance. » Une variante de cette confusion a consisté à faire comme si le rôle de la protection sociale était de réduire toutes sortes d'inégalités de revenus, voire de patrimoine, sans comprendre la distinction entre redistribution verticale, et redistribution horizontale. La protection sociale a souvent été confondue avec la redistribution fiscale ou avec la mise en place d'un salaire minimum. D'autres candidats ont également modifié le sujet en confondant protection sociale et ensemble des dépenses publiques, et ils ont évoqué toutes sortes d'interventions de l'État. Tout cela était bien entendu fortement pénalisant.

Il pouvait être pertinent de s'interroger sur l'influence de l'ouverture économique sur les interactions entre protection sociale et croissance, mais se mettre à exposer en détail les principes de spécialisation internationale ou les implantations des firmes multinationales était hors sujet, et donc encore une fois pénalisant.

Les plans adoptés ont souvent été inspirés par la chronologie, mais celle-ci était malheureusement souvent mal maîtrisée par les candidats, et un tel plan n'était pas adapté au sujet car il engendrait des copies trop descriptives et non problématisées : les candidats ont souvent tenté de raconter (de façon plus ou moins exacte) l'histoire de la protection sociale, mais ils n'ont pas exploré les relations de causalité entre protection sociale et croissance (et quand ils l'ont fait, ils ont souvent négligé l'influence de la croissance sur la protection sociale.)

Lorsque les candidats ont bien traité de la protection sociale, et non d'un autre thème, ils en ont eu une conception souvent restrictive, essentiellement centrée sur le chômage, voire sur les aides aux

pauvres, plus rarement sur les retraites, et encore plus rarement sur la prise en charge de dépenses de santé. Les candidats ne se sont pas assez interrogés non plus sur les modalités de financement de la protection sociale. Pour traiter la problématique, il fallait se demander qui bénéficie de la protection sociale, qui en assure le financement et qui en supporte les coûts, et avoir conscience de la diversité des modèles sociaux de protection sociale : si certains candidats mentionnent au moins la différence entre les assurances bismarckiennes et la protection beveridgienne, l'utilisation pour argumenter de la typologie de Gosta Esping Andersen a été plutôt rare (et donc valorisante.)

## ■ ERREURS À ÉVITER

La plupart des copies sont écrites de façon lisible, mais lorsque l'écriture d'un candidat est difficile à déchiffrer ou que la présentation est très peu soignée, la note risque de baisser en proportion de la pénibilité de la lecture.

Il faut relire sa copie pour éliminer les fautes d'orthographe et de syntaxe, y compris les fautes d'orthographe sur le nom des auteurs qui sont d'autant plus surprenantes que l'auteur est plus célèbre. L'orthographe ne donne pas lieu à un barème explicite mais les fautes nombreuses sont pénalisantes. Il en est de même des erreurs typographiques.

Un des correcteurs a signalé un contresens total sur le deuxième sujet : le candidat a traité « protectionnisme et croissance » au lieu de « protection sociale et croissance. » Le sujet proposé n'a donc pas du tout été traité, ce qui était évidemment catastrophique. Il est bien sûr possible que le candidat ait tenté de ruser faute de connaissances, et qu'il ne se soit pas rendu compte que cette stratégie était totalement vouée à l'échec, mais il est également vraisemblable qu'il fût paniqué par l'épreuve, et qu'il n'ait pas fait suffisamment attention à ce qu'il lisait : nous ne saurions donc trop conseiller aux candidats de prendre leur temps de bien lire le sujet lorsqu'ils le reçoivent, voire de le recopier sur leur brouillon, ce qui devrait limiter ce risque de bétise déplorables.

Il faut apprendre les définitions de comptabilité, et d'analyse économique, et les manier de façon précise, et exacte : confondre la protection sociale et les dépenses publiques, les prélèvements sociaux et les prélèvements obligatoires n'est pas acceptable.

Il faut travailler les transitions entre les sous-parties pour qu'elles mettent en évidence la cohérence de l'argumentation, qu'elles montrent la nécessité de passer d'un thème à un autre, au lieu d'être plaquées artificiellement (pire, ils arrivent qu'il n'y ait pas de transition du tout, ce qui est pénalisant.)

Si les transitions sont nécessaires, ainsi que les annonces de sous parties au début de chaque partie, le devoir ne doit pas pour autant être réduit à des phrases d'annonce de sous-parties, suivies d'annonce de paragraphes, suivies presque immédiatement par le résumé des cinq ou six lignes de développement péniblement rédigées entre annonces et résumés ; le devoir doit tout de même contenir des arguments développés.

Il ne faut pas confondre décrire et expliquer : par exemple, dire que le dollar est la seule monnaie convertible en or à l'époque du système de Bretton-Woods ne suffit pas à comprendre pourquoi il en est ainsi.

Il ne faut pas confondre érudition et argumentation : cette dernière suppose que les candidats expliquent les notions qu'ils mentionnent, ainsi que les arguments des auteurs qu'ils citent. Par exemple certains candidats ont utilisé la notion de stabilité hégémonique de Kindleberger, malheureusement rares ceux qui sont allés jusqu'à la définir, ce qui était nécessaire pour que leur copie soit valorisée. De même le « déficit sans pleurs » de Rueff (qu'il faut citer de façon exacte : parler de « déficit sans larmes » fait sourire le jury), le dilemme de Triffin ou le triangle d'incompatibilité de Mundell sont souvent mentionnés, mais ne sont pas toujours assez bien expliqués.

Il faudrait que les candidats s'efforcent de citer les auteurs de façon exacte. Il faudrait aussi, et surtout qu'ils évitent de faire des erreurs factuelles : relire la copie permettrait peut-être de rectifier certaines ; apprendre soigneusement son cours les éliminerait à coup sûr. Parmi les bévues fréquentes, et pénalisantes, citons la confusion entre le yen et le yuan (parfois même qualifié de yin !), les erreurs de dates majeures (les accords de Gênes sont parfois confondus avec ceux de Bretton-Woods.) La phrase de John Connally « *le dollar est notre monnaie, mais votre problème* » est attribuée à des auteurs très divers, de George Washington à Donald Trump en passant par John F. Kennedy, Milton Friedman ou Ronald Reagan. Le sujet sur la protection sociale a révélé une méconnaissance du XIX<sup>e</sup> siècle, et il a donné lieu à de graves erreurs chronologiques : rappelons par exemple que Bismarck est bien antérieur à Beveridge, que la protection sociale n'est pas apparue en France en 1983, et que la durée du travail n'a été réduite à 35 heures hebdomadaires ni en 1936, ni en 1945. Lorsque les candidats citent des statistiques, ce qui est souhaitable, il faut que celles-ci soient exactes et correctement décrites (parler

d'un taux de croissance en France de 5 % pendant les Trente Glorieuses sans dire qu'il s'agit d'un taux de croissance annuel moyen est une erreur.)

Les candidats doivent apprendre à mieux tenir compte des exigences de la chronologie : ils passent parfois d'une période à l'autre trop brusquement, et font des allers-retours maladroits entre les époques.

Les candidats limiteraient sans doute l'impression de confusion chronologique s'ils renonçaient à l'usage du futur de narration, particulièrement mal venu pour décrire des événements du passé, et les placer correctement dans le temps.

**LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS**

Il est pertinent de mettre en valeur les références en inscrivant en lettres capitales les noms des auteurs et en soulignant (comme cela devrait être le cas) les titres des ouvrages cités.

Les schémas sont valorisés lorsqu'ils sont bien faits, et qu'ils sont adaptés au sujet à traiter. Le sujet sur la protection sociale et la croissance pouvait donner l'occasion de présenter des notions de microéconomie : par exemple le rôle des indemnités chômage sur la position des courbes d'offre et de demande de travail, ou au la notion d'externalités positives dans le cas des dépenses de santé.

Les références à l'actualité dans les deux sujets ont contribué à démarquer les copies satisfaisantes et les très bonnes copies.

Pour le premier sujet, les meilleures copies ont su expliquer pourquoi le dollar conservait son rôle de monnaie internationale malgré l'émergence de la zone euro et de la Chine. Certaines copies ont montré non seulement qu'il était pertinent de conserver le dollar comme monnaie internationale en tant que bien public, mais aussi (plus rarement) que le maintien du dollar comme monnaie internationale pouvait s'expliquer à l'aide de la théorie des jeux.

Pour le second sujet, les copies qui s'interrogeaient sur le double sens possible de causalité, et donc sur l'influence de la croissance sur le déploiement de la protection sociale ont été valorisées.

Certains candidats ont discuté de la façon dont l'ouverture internationale modifiait la nature de la relation entre protection sociale et croissance, en s'interrogeant sur les défauts de gouvernance : les règles du commerce international ne régulent pas clairement la concurrence sociale.

La prise en compte des différents aspects de la protection sociale était nécessaire, et certains candidats ont su entrer dans le détail de l'analyse de certaines des modalités de cette protection : examen du rôle de la protection sociale dans la réalisation des appariements sur le marché du travail ; discussion de la pression que la stagnation séculaire qui condamne les États à sacrifier leur système de protection sociale, peut-être en vain si celui-ci n'a d'impact qu'à court terme sur la croissance.

**ÉLÉMENTS DE CORRECTION****■ SUJET 1**

Ce sujet porte sur le programme de deuxième année, sur un thème du programme assez technique. Il permet d'utiliser la dimension historique du programme, puisqu'il oblige à remonter à étudier l'évolution des systèmes monétaires internationaux depuis l'entre-deux-guerres. Il est également bien entendu tout à fait ancré dans l'actualité.

Comme toujours, les candidats devaient commencer par définir le sujet, en analysant ici ce qui caractérise une monnaie internationale. Après avoir défini la notion de monnaie internationale à l'aide des fonctions aristotéliennes de la monnaie - la monnaie est une unité de compte, un instrument de facilitation des échanges, et une réserve de valeur - en précisant qu'une telle monnaie est utilisée dans d'autres pays que son pays émetteur ; les candidats doivent se demander comment une monnaie peut inspirer confiance au-delà de son territoire d'émission. Variante possible : les candidats pouvaient également partir de la formule selon laquelle « la monnaie, c'est de l'indéterminé » autrement dit la monnaie est échangeable contre n'importe quel objet, quel que soit l'agent économique avec lequel on échange, à tout moment et n'importe où : comment expliquer qu'une monnaie internationale soit acceptée comme moyen de paiement au-delà de son territoire national ? Qu'est-ce qui a engendré cette confiance dans le cas du dollar, et la maintient aujourd'hui encore alors que le dollar est surabondant, ce qui lui permet de remplir le rôle d'instrument des échanges, mais pourrait faire douter de sa fiabilité comme réserve de valeur ?

La formulation du sujet nécessitait d'analyser le rôle du dollar comme monnaie depuis le début de la période où il a commencé à être reconnu et utilisé comme tel, donc de remonter à la fin de la Première Guerre mondiale, même si la période de l'entre-deux-guerres ne devait être traitée que comme une période où le dollar a émergé comme monnaie internationale, et non comme une période où son statut de monnaie hégémonique est acquis. Il ne fallait pas en revanche traiter de la période du XIX<sup>e</sup> siècle, où la livre Sterling était la monnaie internationale dominante, puisque le sujet portait sur le dollar et non sur l'ensemble des monnaies susceptibles d'être ou d'avoir été des monnaies internationales.

Les candidats pouvaient donc être amenés à adopter un plan chronologique, mais celui-ci était assez difficile à équilibrer : l'évocation de la période de l'entre-deux-guerres où le dollar a émergé comme

monnaie internationale, devait être plus rapide que celle où sa position a été consolidée par l'asymétrie du système de Bretton-Woods ; et la période de changes flexibles méritait elle-même d'être subdivisée : jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le dollar est la monnaie de la première puissance économique mondiale, qui ne semble pas avoir de véritable rival, ce qui pourrait sembler remis en question par l'émergence de la zone euro et de la puissance productive chinoise ; les candidats devaient donc montrer que si le dollar n'est pas la seule monnaie acceptée à l'échelle internationale, il demeure la principale monnaie internationale, faute de véritable monnaie alternative.

Mais les candidats pouvaient également regrouper leurs arguments en deux parties, l'une montrant comment les règles de l'étalon de change or semblaient avoir eu un rôle important, tout en rappelant que la puissance économique américaine était également fondamentale, l'autre montrant comment le dollar a conservé son rôle de monnaie internationale compte tenu de la confiance, d'une forme d'inertie et d'une absence de monnaies aussi abondantes, et pourtant capables d'obtenir une confiance aussi partagée.

Les candidats devaient donc en principe tous rappeler le rôle qu'ont joué dans l'émergence du dollar comme monnaie internationale les capacités productives des États-Unis, et leur rôle de créanciers internationaux. Les bons candidats auraient pu signaler qu'Immanuel Wallerstein avait montré que la puissance monétaire découlait de la puissance productive et de la puissance commerciale d'une économie. Ensuite les candidats devaient montrer quel rôle avait joué les déficits de la balance globale des paiements américaine pour disperser les eurodollars hors du territoire des États-Unis, ce qui alimentait la confiance méthodique dans le dollar : celui-ci est accepté car tous les agents savent qu'il sera accepté à l'échelle internationale, si bien que la disparition du système de Bretton-Woods ne change pas cet état de fait.

Historiquement, les candidats devaient penser à présenter l'importance de la convertibilité or au lendemain des guerres mondiales, sans surestimer le rôle international du dollar pendant l'entre-deux-guerres ; une analyse de la spécificité des accords de Bretton-Woods était la bienvenue, et l'explication du dilemme de Triffin était utile. La description de l'évolution historique des soldes de la balance des paiements américaine et la surabondance (au sens de Triffin) des dollars à partir de 1958 était souhaitable. Une référence à la notion de puissance hégémonique de Charles Kindleberger était une bonne chose si les candidats expliquaient ce qu'elle signifiait, c'est-à-dire la capacité et la volonté de créer des normes internationales, de les faire respecter, grâce à une avance en termes de production, de technologique et de puissance militaire ; les candidats devaient rappeler que les préférences



américaines en matière monétaire pouvaient s'imposer car l'ensemble des pays avaient avantage à cette hégémonie, dans la mesure où elle garantissait une stabilité économique internationale : selon Kindleberger, une des causes de la crise des années 1930 se trouve dans la rivalité monétaire entre la livre Sterling et le dollar pendant l'entre-deux-guerres. Les candidats devaient montrer que la stabilité hégémonique n'a garanti la confiance internationale dans le dollar que dans la mesure où les États-Unis s'engageaient de façon crédible à respecter les règles de Bretton Woods, mais que le dollar est resté prépondérant après la fin de Bretton Woods parce que cela correspondait aux intérêts de tous les utilisateurs de dollars (dont le dollar était bien « le problème », même s'il n'était pas leur monnaie.)

Les meilleurs candidats pouvaient préciser que cela pouvait permettre au dollar de bénéficier d'une confiance hiérarchique, c'est-à-dire d'un système de paiements internationaux où les opérations de compensation finale semblaient garanties par la convertibilité or que la Fed était supposée respecter. Il importait donc d'expliquer comment la disparition de ce système n'a pas empêché le dollar de continuer à être utilisé massivement à l'échelle internationale, y compris comme réserve de valeur. Les candidats devaient penser à mentionner non seulement le fait qu'une monnaie est d'autant plus acceptée qu'elle a déjà été acceptée, mais aussi que les pays à monnaie jugée faible ne peuvent que rarement s'endetter dans leur propre monnaie, ce qui les amène le plus souvent à emprunter en dollars.

Les meilleurs candidats pouvaient aussi expliquer comment certains pays pouvaient choisir d'arrimer leur monnaie au dollar pour crédibiliser leur propre politique de lutte contre l'inflation, ce qui nécessitait que leur banque centrale détienne des réserves abondantes de dollars ; les meilleurs candidats pouvaient mentionner le cas extrême du currency board, et évoquer à ce propos l'expérience argentine entre 1991 et 2001.

Les candidats devaient également montrer qu'une fois que le dollar fut accepté à une échelle de plus en plus large, la confiance qu'il inspira s'auto-entretint et même s'amplifia ; des remarques sur l'intérêt des pays détenteurs d'importantes réserves de dollars à préserver la valeur du dollar, et son usage comme monnaie internationale seraient les bienvenues.

Enfin, les candidats devaient également s'interroger sur la crédibilité de monnaies alternatives au dollar comme monnaies internationales, et sur les raisons pour lesquelles jusqu'à présent, aucune de ces alternatives envisageables ne peut pour autant priver le dollar de son rôle de monnaie internationale. Quelques rappels pouvaient donc être bienvenus sur la stratégie allemande de contrôle de l'émission de Deutschmark de crainte d'un excès d'inflation, ce qui freine l'utilisation du mark à

l'échelle internationale, même si le Mark fut une monnaie internationale ; le Japon de son côté n'a accepté la réévaluation de sa monnaie que sous la contrainte en 1985, et préférerait pour des raisons commerciales détenir des réserves de dollar plutôt que de laisser s'apprécier sa propre monnaie, ce qui n'est guère compatible avec l'utilisation de celle-ci comme monnaie de placements internationaux ; la zone euro, bien que l'euro ait pu être pressenti lors de sa conception comme une monnaie internationale alternative au dollar n'a pas les mêmes garanties de stabilité monétaire du fait de l'hétérogénéité des pays qui la composent ; les candidats pouvaient rappeler que la crise de 2010 a confirmé que la zone euro n'était pas une zone monétaire optimale et que la solidarité financière de ses membres était trop problématique pour que l'euro se présente comme une monnaie internationale rivalisant avec le dollar. Enfin la Chine dispose d'une puissance économique et commerciale qui pourrait lui permettre de prétendre faire de sa monnaie une monnaie internationale, mais les détenteurs de capitaux chinois n'ont pas confiance dans leurs propres placements financiers, ce qui a obligé le gouvernement chinois à restaurer un contrôle des capitaux à la suite de la fuite massive de ceux-ci en 2016. Le dollar reste donc non seulement une monnaie internationale, mais aussi la monnaie internationale prédominante, faute d'alternative crédible pour l'instant.

**■ SUJET 2**

L'intitulé ne comporte que des termes familiers aux étudiants ce qui le rend accessible à tous. Les premières obligations des candidats étaient bien sûr, comme toujours, de définir les termes du sujet. La croissance devait être entendue comme l'augmentation d'un agrégat de mesure de la richesse créée, telle que le PIB, ou le PIB par personne. En revanche, il ne fallait pas élargir le sujet à la question du développement ; celle de la croissance suffisait.

La protection sociale recouvre l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective (assurances collectives obligatoires, ou revenus d'assistance) qui permettent aux personnes de ne pas se trouver dépourvues de ressources lorsqu'elles n'ont pas la possibilité de subvenir elles-mêmes à leurs besoins, ou lorsque la société considère qu'il est normal de prendre en charge leurs dépenses du fait des charges qu'elles subissent. La protection sociale permet aux individus de faire face aux risques sociaux que sont la vieillesse, la maladie, l'invalidité, le chômage, la maternité ou les charges de famille. La protection sociale ne doit donc pas être confondue avec toute forme de redistribution. Son rôle redistributif est plus horizontal que vertical, et les candidats ne devaient pas assimiler protection sociale et réduction des inégalités : si la protection sociale peut avoir cette conséquence, celle-ci n'est pas son but ; et surtout il ne fallait pas parler de l'ensemble des mesures de redistributions horizontales, dont le salaire minimum ou l'ensemble de la fiscalité : cela ne faisait pas partie du sujet. Les candidats ne devaient pas se contenter d'une lecture déséquilibrée du sujet en n'étudiant la protection sociale qu'en tant que levier de la croissance, ou au contraire en tant que frein pour la croissance : les deux thèses devaient être prises en compte, quelle que soit celle que le candidat souhaite défendre. De plus, la conjonction de coordination « et » du sujet devait amener les candidats à s'interroger sur l'influence que la croissance pouvait avoir eue sur la protection sociale, au cours de l'histoire : il pouvait même être commode de commencer par cela, puis de s'interroger sur l'impact de la protection sociale sur la croissance.

Les candidats pouvaient donc rappeler que la croissance de la Révolution industrielle s'est accompagnée du désencastrement des activités économiques de l'ensemble des activités sociales, pour reprendre l'expression de Polanyi, et cela a pu contribuer à rendre nécessaire de construire une protection sociale là où la croissance avait affaibli les formes sociales traditionnelles de solidarité ; ils pouvaient montrer que la volonté de lutter contre les récessions avait renforcé la mise en place de la protection sociale après la Seconde Guerre mondiale. Les candidats pouvaient également utiliser leurs connaissances des modèles de développement pour rappeler que le décollage de ces pays s'est fait sans système de protection sociale généralisé, du moins dans les pays en développement à économie

de marché, mais qu'à l'instar des premiers pays industrialisés, la dislocation des solidarités traditionnelles entraîne assez vite la nécessité de protéger les populations au moins face à la maladie ou la vieillesse : mais, selon le rapport de l'Organisation Internationale du travail publié en 2017 (« *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 : Protection sociale universelle pour atteindre les Objectifs de développement durable* ») seuls 45 % de la population mondiale bénéficie d'au moins une prestation de protection sociale, alors que l'ensemble des pays connaissent des phases de croissance de leur PIB.

Les candidats pouvaient également souligner que le ralentissement de la croissance des pays développés dans les années 1970 avait conduit à rendre plus difficile le financement de la protection sociale, mais il ne fallait pas en déduire que celle-ci avait reculé mécaniquement partout : d'une part lorsqu'il existe des mécanismes de protection sociale, le montant des dépenses dévolues à cette dernière risque d'augmenter à court terme, du fait notamment de l'accroissement du chômage, et d'autre part les réformes réduisant l'étendue des droits à la protection sociale ne sont pas une conséquence mécanique d'un ralentissement de la croissance ou d'une récession, mais résultent de choix politiques aux déterminants multiples ; l'influence de la croissance sur l'évolution de la protection sociale n'est donc pas uniforme, et cela tient aussi aux difficultés de savoir si la protection sociale influence positivement ou négativement la croissance. Rappeler qu'il est d'autant plus difficile de savoir si la protection sociale a un effet favorable ou pas sur la croissance qu'elle prend des formes très diverses d'un pays à l'autre, et présenter des exemples précis de cette diversité était valorisant pour la copie.

En ce qui concerne l'influence négative de la protection sociale sur la croissance, les candidats devaient présenter des arguments concernant les risques d'assistanat et les coûts de financement de la protection via les prélèvements sociaux obligatoires. La littérature sur le thème de la désincitation à l'effort que provoquerait la protection sociale est abondante : thèses de Malthus contre les lois sur les pauvres, ou de Jacques Rueff sur les indemnités de chômage par exemple. La deuxième raison, et peut-être la principale, pour laquelle la protection sociale dans son ensemble freinerait la croissance est plutôt son coût de financement : les candidats pouvaient rappeler que les effets négatifs de celui-ci sont sans doute plus élevés lorsque la protection sociale est financée de façon bismarckienne, ou plus précisément corporatiste, principalement par des cotisations salariales qui alourdissent particulièrement le coût du travail et peuvent aggraver le sous-emploi. Les bonnes copies pourraient présenter des propos sur les typologies des formes de protection sociale (dont celle de Gosta Esping-Andersen) Les candidats devaient également donc montrer que le coût de la protection sociale est très

inégal selon les pays, et peut avoir une influence sur les capacités de financement d'un territoire, le risque de fuite des capitaux vers des territoires où le coût de financement de la protection sociale est faible n'est pas négligeable dans une économie mondialisée : les candidats peuvent savoir que les écarts de taux de prélèvements obligatoires par rapport au PIB d'un pays à l'autre sont en grande partie dus aux écarts de taux de prestations sociales par rapport au PIB (en Europe, les prestations sociales représenteraient un peu plus de 30 % du PIB en France en 2018, mais aussi au Danemark ou en Finlande, et seulement 15 % environ en Irlande, Lituanie, Lettonie ou Roumanie, selon Eurostat.) Les candidats ne devaient toutefois pas assimiler automatiquement l'importance des dépenses de protection sociale et l'augmentation de la dette publique qui mettrait en péril la croissance : la protection sociale en France par exemple joue un rôle assez restreint dans le déficit public et la dette publique, même si ce n'était pas le cas en Grèce avant 2010.

Si la protection sociale n'a toutefois pas disparu - et elle a parfois pris de l'importance - sous l'influence des crises de financement des États depuis les années 1980, et de la mondialisation qui incite au moins-disant fiscal, c'est qu'elle apporte des externalités positives non négligeables.

Sur ce thème les candidats pouvaient commencer par rappeler l'importance pour la croissance du capital humain, qui passe par le bon état de santé général de la population : les meilleurs candidats pouvaient expliquer pourquoi les risques pour un individu d'être malade diminuent avec l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population et comment la gestion sociale des dépenses de santé pouvait limiter les phénomènes de sélection adverse et l'augmentation de l'accès aux soins de l'ensemble de la population sans augmentation du volume de l'ensemble des dépenses de santé. La protection sociale permet aussi de stabiliser les dépenses des ménages, ce qui devrait limiter l'ampleur des récessions économiques, selon un argumentaire keynésien que la plupart des candidats devraient être en mesure d'expliquer. Plus subtilement les candidats pouvaient aussi rappeler que, selon les théories de l'appariement sur le marché du travail, les allocations-chômage permettent aux chômeurs de se donner les moyens de chercher un emploi le mieux adapté à leurs compétences, ce qui devrait améliorer l'allocation des facteurs de production en augmentant la productivité globale du travail une fois l'emploi retrouvé. Enfin, même si ce n'est pas sa fonction première, les candidats pouvaient rappeler que la protection sociale contribue à limiter l'ampleur des inégalités, puisque les personnes les plus pauvres reçoivent l'essentiel de leurs revenus grâce à la protection sociale : les candidats pouvaient s'interroger pour savoir si le respect des principes d'équité de Rawls que la protection sociale contribue à remplir est susceptible de créer un consensus social plutôt favorable à la croissance,

ou s'il vaut mieux pour cela que la protection sociale ne soit pas ciblée vers les personnes les plus pauvres.

Le sujet était vaste, et il n'est pas possible d'établir une liste d'exemples indispensables que chaque candidat devait présenter dans chaque partie ; c'est le degré de précision des références historiques et des explications fournies par les candidats pour démontrer la validité des thèses mentionnées qui devrait permettre de départager les copies.

## ■ PLANS ENVISAGEABLES

### ■ SUJET 1

Beaucoup de candidats ont adopté un plan chronologique, mais celui-ci était pertinent à condition de répondre à la question du sujet : il devait donc montrer comment les explications de l'émergence et de la domination du dollar comme monnaie internationale avaient évolué au cours du temps. Les plans thématiques, combinés au respect de la chronologie, étaient donc souhaitables pour ne pas rester trop descriptif ; cela pouvait donner par exemple :

- 1) La convertibilité or semble avoir joué un rôle dans l'utilisation du dollar comme monnaie internationale, même si la puissance économique et commerciale est fondamentale*
- 2) Après le passage aux changes flexibles le dollar a continué à bénéficier d'une confiance méthodique, et son rôle financier s'est accru.*

Le plan précédent gagnait à être développé en trois parties pour mieux tenir compte de la période contemporaine :

- 1) Le dollar devient une monnaie internationale du fait de la puissance industrielle, et puis de la puissance commerciale des États-Unis.*
- 2) L'essor du marché des capitaux internationaux renforce le rôle du dollar comme monnaie internationale.*
- 3) Et la confiance dont bénéficie le dollar doit beaucoup à une forme d'inertie, face à des solutions alternatives éventuelles encore peu crédibles.*

## ■ SUJET 2

Compte tenu de la présence de la conjonction « et » dans le sujet, il était bienvenu de s'interroger sur l'influence de la croissance dans le déploiement de la protection sociale, et de ne pas seulement examiner l'influence de la protection sociale sur la croissance. De même il fallait montrer que l'influence de la protection sociale sur la croissance était ambivalente. Les plans en trois parties étaient donc utiles pour aborder l'ensemble de ces aspects du sujet. L'ordre des parties pouvait tenir compte de la chronologie du développement de la protection sociale mais pas nécessairement.

L'exemple le plus fréquent de plan abordant l'ensemble des questions que soulève le sujet a été :

- 1) La croissance a favorisé la mise en place de la protection sociale après que la Révolution industrielle a eu bouleversé les liens sociaux de solidarité traditionnels.*
- 2) La protection sociale peut contribuer à stabiliser la croissance et même à renforcer la croissance potentielle.*
- 3) La protection sociale peut toutefois freiner l'offre de travail, et surtout alourdir les coûts de production, ce qui peut limiter la croissance.*

En fonction de la thèse que le candidat préférait adopter, le plan précédent pouvait présenter une variante intervertissant les parties deux et trois.

Une variante du plan précédent pouvait se présenter ainsi :

- 1) La protection sociale a été mise en place notamment pour permettre aux membres d'une société d'affronter les fluctuations de la croissance.*
- 2) Son influence sur la croissance potentielle est incertaine compte tenu de ses effets contradictoires sur l'offre de travail et le capital humain.*
- 3) La croissance semble être nécessaire pour faire face à des dépenses croissantes de protection sociale liées aux dépenses de santé ou au vieillissement de la population.*